



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 19 novembre 2021

VISITE DU DÉPUTÉ FALORNI, SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA POLITIQUE PÉNITENTIAIRE À LA MAISON CENTRALE DE SAINT-MARTIN-DE RÉ



Le S.P.S. s'est rendu le vendredi 19 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 sur le quartier "Caserne" où il a accompagné le député FALORNI Olivier dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire sur la politique pénitentiaire.

Notre organisation syndicale a rappelé l'agression du mardi 16 novembre 2021 de quatre collègues surveillant par un détenu réfractaire qui troublait l'ordre public en faisant du tapage. Nous avons eu une pensée pour les agents blessés en tentant de maîtriser ce détenu qui a été placé au quartier disciplinaire.

Le S.P.S. réitère les demandes qu'il a formulé lors de son audition devant la commission d'enquête quant aux manquements sécuritaires, sans oublier la partie revalorisation de ce métier en mal de recrutement...

La mission de cet élu est de recenser les dysfonctionnements, les manquements quant à la politique pénitentiaire notamment sur ce quinquennat. Par ses pouvoirs d'investigation, la Commission d'enquête fera des propositions en vue d'apporter des solutions.

Pour rappel, le S.P.S. a participé le 23 septembre 2021 de 10h00 à 12h20 à cette Commission d'enquête présidée par le député Philippe Benassaya. Notre organisation syndicale n'a pas manqué une nouvelle fois de défendre les intérêts des surveillant(e)s et de l'avenir de notre profession (communiqué S.P.S. National du 23 septembre 2021). Notre syndicat avait d'ailleurs débattu des problèmes de recrutement en exposant le projet en cours sur la fusion des grades et de la grille qui n'étaient pas à la hauteur d'une soi-disant revalorisation.

Outre les problèmes de sécurité, le S.P.S. a mis en exergue la problématique récurrente de la surpopulation carcérale en citant comme exemple la Maison d'Arrêt de Bayonne, prison insalubre et surpeuplée où les détenus et les personnels souffrent justement de ce dysfonctionnement politique...

La politique "pro-détenu" entretenue a fortement contribué à la dégradation des conditions de détention en mettant de surcroît à mal l'autorité des personnels de surveillance. Les gels de projets de construction de nouveaux établissements et la prolongation du moratoire relatif à l'encellulement individuel jusqu'en 2022 sont les reflets d'un échec en matière de politique carcérale...

L'Administration Pénitentiaire veut faire beaucoup de choses et surtout n'importe comment en décidant tout dans des bureaux, sans s'en donner les moyens matériels et humains (extractions judiciaires, renseignements, mise en place des Equipes Locales de Sécurité Pénitentiaire...etc...).

Le S.P.S. a réaffirmé ses revendications afin que notre profession soit reconnue comme la troisième force de sécurité : Pour recruter, il faut une réforme du métier de surveillant avec une vraie et une juste revalorisation pour tous par une fusion des grades à la hauteur ! La création d'une Police Pénitentiaire s'avérera indispensable vu les nouvelles missions à assurer avec un rattachement au Ministère de l'Intérieur.

Le Délégué Régionale S.P.S.